

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

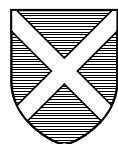
Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 8 mai 2022

Grandson	10 h 00	Culte. Cène. S. Jaccaud Blanc.
Champagne	10 h 00	Culte. S. Mermod Gilliéron.
Champvent	10 h 00	Culte. C. Mairhofer.
Ballaignes	19 h 30	Culte louange. J. Guy.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Fermeture partielle de la rue de l'Hôtel de Ville

Nous vous informons que l'Association Horizon Trail JNV organise son prochain Trail ce week-end.

Le départ étant prévu sur la rue de l'Hôtel de Ville, nous prévoyons une fermeture partielle:

du vendredi 6 mai 2022 à 13 h 00

au samedi 7 mai 2022 à 23 h 00

depuis le passage piétons jusqu'au croisement sur la Grand'Rue.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 25 avril 2022, la Municipalité a autorisé Nadine et Olivier Perusset à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose d'une isolation périphérique extérieure

Adresse: Rue de la Chapelle 14 à Baulmes

Parcelle N°: 113

ECA N°: 115

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 25 avril 2022, la Municipalité a autorisé Silvia et Olivier Salvi à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Aménagements extérieurs, mise en conformité de la limite de propriété

Adresse: Chemin Henri Giroud 11 à Baulmes

Parcelle N°: 1124

ECA N°: 651a / 651b / 681

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 25 avril 2022, la Municipalité a autorisé Carine Pinter Pont et Didier Pont à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose de 32 m² de panneaux photovoltaïques sur un pan du toit du bâtiment

Adresse: Chemin Henri Giroud 9 à Baulmes

Parcelle N°: 1126

ECA N°: 652

La Municipalité

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2022

MAI

Mercredi 4.05 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 11.05 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 18.05 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 25.05 de 18 h 00 - 20 h 30

Tir militaire

JUIN

Mercredi 1.06 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 8.06 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 15.06 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 22.06 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 29.06 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 6.07 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 27.07 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 3.08 de 17 h 00 - 20 h 30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 5.08 de 15 h 00 - 20 h 30

Tir des Aiguilles

Samedi 6.08 de 8 h 00 - 17 h 30

Tir des Aiguilles

Mercredi 10.08 de 17 h 00 - 20 h 30

Tir des Aiguilles

Vendredi 12.08 de 15 h 00 - 20 h 30

Tir des Aiguilles

Samedi 13.08 de 8 h 00 - 17 h 30

Tir des Aiguilles

Mercredi 17.08 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 24.08 de 18 h 00 - 20 h 30

Tir militaire

Mercredi 31.08 de 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 7.09 de 17 h 30 - 20 h 00

Entraînement

Mercredi 14.09 de 17 h 30 - 20 h 00

Entraînement

Samedi 24.09 de 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 1.10 de 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

Samedi 8.10 de 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

Samedi 15.10 de 13 h 30 - 17 h 30

Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.



VUITEBŒUF
www.vuiteboeuf.ch

Demande de permis de construire (P)

Commune: Vuitebœuf
Compétence: (ME) Municipale
Réf. communale: 353
CAMAC N°: 209990
Parcelle N°: 312
ECA N°: 129
Coordonnées (E/N): 2532985/1183940
Nature des travaux: Transformations. Agrandissement de l'appartement existant.
Situation: Grand'Rue de Peney 3
Note de recensement architectural: 3
Propriétaire, promettant: Degiez Jean-Luc
Auteur des plans: Glauser Frédéric, bureau d'architecture Frédéric Glauser SA
Demande de dérogation: --
Particularités:
Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
Enquête publique ouverte du 07.05.2022 au 05.06.2022.

La Municipalité

Élections communales

La Municipalité souhaite féliciter M^{me} Séverine Pitton pour son élection et se réjouit de l'accueillir.
 Cette dernière entrera en fonction le 1^{er} juillet 2022, remplaçant la Municipale sortante M^{me} Nadine Grandjean.

La Municipalité

**Déchetterie
Retour aux horaires normaux**

Les travaux du chemin du Pied de la Côte arrivant à leur fin, la déchetterie reprendra ses horaires habituels **dès le 2 mai 2022**, soit:
mardi de 12h30 à 13h30
jeudi de 18h00 à 19h00
et samedi de 10h00 à 11h00

La Municipalité

Déchetterie

À la suite d'écarts constatés, la Municipalité tient à rappeler que les **déchets volumineux de rénovations** ainsi que les **inertes** ne sont pas acceptés à la déchetterie et doivent être amenés à la **Strid professionnelle d'Yverdon-les-Bains**.

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

Places de parc à louer

La Municipalité vous informe que trois places de parc se situant sur le parking des Gorges sont à louer.

Pour toute information, veuillez contacter le bureau communal au 024 459 18 16.

La Municipalité



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Poste au concours

Aide aux tâches administratives bureau communal 30 à 40% - variable

La fonction comprend toutes missions liées aux tâches administratives communales.

Compétences requises:

- CFC employé(e) de commerce ou titre équivalent.
- Aisance dans la prise des notes et rédaction, maîtrise de l'orthographe.
- Rigueur dans la tenue des registres et des dossiers.
- Esprit d'équipe, polyvalence, autonomie, flexibilité et discrétion.
- Maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Outlook, Power Point).

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements: Monsieur Olivier Poncet, syndic, 078 619 87 91.

Rémunération à l'heure.

Les dossiers sont à envoyer à la Municipalité de Champvent, Grand'Rue 8, 1443 Champvent, **jusqu'au 30 mai 2022.**

La Municipalité



VUGELLES LA MOTHE

Dispense d'enquête

Dans sa séance du 27 avril 2022, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique les travaux de construction suivants:

Propriétaires: M^{me} et M. Thevenot / Bresolin
Parcelle N°: 53

Nature des travaux: Remblayage de l'ancienne zone à lisier, env. 180 m³. Le terrain sera nivelé dans la prolongation des parkings en finissant sur des banquettes herbeuses en pente douce.

Cet avis est affiché au pilier public **du 4 au 13 mai 2022.**

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser par écrit à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus. Le dossier peut être consulté durant cette période au greffe municipal, pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Vide-grenier et artisanat de printemps du 7 mai 2022

Les organisateurs de cette manifestation nous ont demandé la possibilité de fermer la rue des Nézoires, la route de L'Abergement et la Place du village à cette occasion.

Nous informons donc notre population que ces routes seront **fermées à la circulation** le: **samedi 7 mai 2022 de 7h00 à 19h00** l'accès aux riverains restant autorisé

Les places de parc de la Place du village devront quant à elles **être libérées** le **vendredi soir 6 mai 2022 dès 18h00.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Municipalité

Stationnement dans le village

Nous demandons à toute personne qui gare son véhicule, en particulier sur les trottoirs de notre village, de le faire dans les places prévues à cet effet, et non sur le domaine public (parking communal à disposition à la rue d'Orbe).

Nous vous rappelons que la place sous le mur de l'église est un trottoir menant à un passage-piétons et non plus une aire de stationnement.

Nous comptons sur le bon sens de chacun et vous remercions pour votre compréhension.

La Municipalité

Le Restaurant de l'Hôtel de l'Ours à Vuitebœuf



vous propose

Buffet gourmand Fête des Mères

Dimanche 8 mai 2022 à midi
Fr. 32.- / personne

Potage aigre-piquant, salade mêlée, salade concombres, salade d'algues, rouleaux de printemps, raviolis frits, ailes de poulet, beignets de crevettes, anneaux de calamar, poissons panés

Poulet au poivre noir, bœuf Si-Chuan canard laqué, gambas grillées (entières) Riz cantonais, nouilles

Salade de fruits, gâteau aux framboises

Réservez vos places:

024 459 22 59

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffe municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Courriel: info@baulmes.ch

DÎNER DE SOUTIEN
VENDREDI 20 MAI 2022
 GRANDE SALLE DE CHAMPVENT

NICOLAS & SA BRIGADE VOUS PROPOSENT :

Salade printanière

Filet de merlan, sauce safranée

Shot glacé

Pièce de bœuf, poivre vert
 Pommes allumettes, duo de légumes

Planchette de fromages

Coeur fondant chocolat et sa glace framboise

Café, mignardises

120.-

APÉRO DÈS 11H30
 REPAS DÈS 12H30
 TOMBOLA
 BAR DÈS 16H

INSCRIPTIONS AU 079 769 74 71 OU À CLAUDE.MEYLAN@FC-CHAMPVENT.CH

L'Atelier du Cheveu

Visagiste conseil

- * Colorations aux Huiles Essentielles 100% naturelles
 - * **Perruques médicales :**
des collections spécialement conçues pour répondre à vos besoins
- Accueil - conseils - essaiage - accompagnement.

Journée continue.

Chantal MARGUET
 Rue des Terreaux 29

1350 ORBE 024 441 06 48
 www.atelier-du-cheveu.ch

Un chaleureux

merci

à toutes les personnes qui,
 par leur présence,
 leurs dons ou leur aide
 ont contribué à la réussite
 de la journée
 du 1^{er} mai dernier

**Société de couture
 Champvent**

sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
 Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56

Système d'aspirateur
 centralisé
 Représentant régional
 **allaway**
 LIGNEROLLE

 **L'Auberson-Excursions**
 Groupes - Ecoles - Sociétés - Transferts Aéroports

1 SEMAINE SUR LA CÔTE D'AZUR

Offre promotionnelle à seulement
 CHF 850.- tout compris !

DU 30 MAI AU 3 JUIN 2022

(pour toute réservation avant le 30 avril)

Route de Lausanne 33 - 1400 Yverdon-les-Bains
 Téléphone: +41 24 454 35 25
 www.autocar-excursions.ch



Demain soir!!!
Jeudi 5 mai 2022
STAND D'ORGES

Tirs militaires obligatoires
de campagne et exercices
17h00 - 19h30

Suivis de grillades pour tous.

Venez nombreux!

Organisation: Abbaye d'Orges

À LOUER pour le 1^{er} juillet 2022
dans l'ancien collège des CLÉES

Appartement de 75 m² au rez-de-chaussée

entièrement rénové en 2018 comprenant:

2,5 pièces, cuisine agencée, salle de bain avec WC + baignoire et douche séparées, terrasse 12 m², un petit jardin, 1 cave, 1 place de parc.

Prix: Fr. 1450.- + Fr. 150.- de charges

Le village des Clées bénéficie d'un accès autoroutier tout proche. A 15 minutes d'Yverdon et 35 minutes de Lausanne.

Contact: Anne Moulinneuf, municipale, 077 430 55 88 ou admin@lesclees.ch

SOLCREATIONS

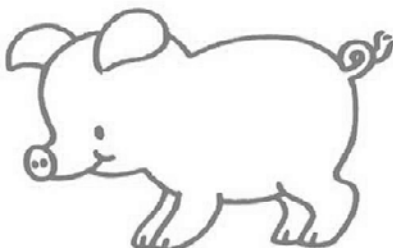
OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
 à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



Boucherie Pavillard Sàrl

Ferme de Montavaux – 1430 Orges

024 445 44 35

www.pavillard.com

Afin de compléter notre équipe, nous sommes à la recherche d'un ou une

Employé-e de boucherie

Taux d'occupation à définir

Votre mission :

- Conditionnement et emballage de la viande
- Préparation des commandes
- Livraison
- Vente au magasin

Votre profil :

- Polyvalent, consciencieux, ordonné, autonome, responsable et capable de travailler en équipe
- Permis de conduire un atout

Nous vous offrons :

- Un cadre de travail dans une entreprise à l'esprit familial
- Autonomie dans la gestion de votre travail
- La possibilité de prendre des responsabilités

Date d'entrée : à convenir

Veillez adresser votre dossier de candidature à Boucherie Pavillard Sàrl, Ferme de Montavaux, 1430 Orges ou par e-mail à j.pavillard@pavillard.com



SOLIDARITÉ AFRIQUE FARAFINA

Sougou du Monde

(marché interculturel)

Notre marché revient à Baulmes
le 21 mai 2022, de 10h à 18h.

Une journée riche en couleurs et en saveurs proposant artisanat, musique et cuisines de tous horizons confondus !

Nos **spécialités culinaires locales** se mêleront aux épices **d'Afrique** et **d'Amérique du Sud** et de délicieux cocktails viendront ravir vos papilles...**que vous pourrez déguster sur place.**

Un beau moment de partage et de joie dans le respect.

Venez nombreux !




<https://farafina.ch>

Association culturelle
de Baulmes et environs - 40 ans (1982-2022)


Hôtel de Ville de Baulmes

40^e anniversaire Vendredi 6 mai 2022 - 20h15

Entrée libre - collecte

Org. : Association culturelle de Baulmes et environs
<http://baulmes-culture.ch>



Soirée littéraire :

Carte blanche à

Michel Bühler

Photo Carole Alkabes

Les enfants et le feu

Les enfants n'ont pas peur du feu. Bien au contraire, ils adorent jouer avec. Les incendies se produisent régulièrement parce que des enfants, inconscients du danger, ont joué imprudemment avec des allumettes, des bougies, des briquets ou des feux d'artifice. Malheureusement, les enfants comptent régulièrement parmi les victimes des incendies. Il nous appartient à tous de montrer aux enfants à quel point le feu peut être dangereux et quels sont les bons gestes à adopter.

3 CONSEILS CLÉS DU CIPI

- Expliquez aux enfants dès leur plus jeune âge que le feu est dangereux.
- Mieux vaut expliquer qu'interdire.
- Montrez l'exemple.

Apprendre aux enfants les bons gestes

La spontanéité des enfants et leur enthousiasme sont fascinants. Dans certaines situations, cependant, nous devons leur fixer des limites – d'autant plus s'ils se mettent en danger. En raison de leur manque d'expérience, les enfants ne sont pas encore capables d'évaluer les dangers liés au feu. C'est pourquoi il convient de bien leur expliquer les précautions à prendre. Montrons aux enfants comment s'y prendre !

Apprendre en observant

Prenez le temps de bien montrer aux enfants les précautions à prendre avec le feu. Commencez déjà quand les enfants sont encore jeunes. Faites-leur sentir que le feu produit de la chaleur. Une simple bougie permet d'expliquer les choses. Laissez l'enfant tenir son doigt près de la flamme pour qu'il sente la chaleur. Ensuite, vous pouvez observer ensemble ce que fait la flamme quand vous soufflez la bougie. Il est aussi possible d'apprendre à un enfant comment utiliser correctement des allumettes. C'est surtout pendant la période de l'Avent qu'il est important d'expliquer aux plus jeunes les dangers du feu. N'oubliez pas de leur dire que les étoiles en paille, les personnages de la crèche ou les guirlandes par exemple ne doivent pas être placés près du feu.

Expliquer et démontrer plutôt qu'interdire

Chez les enfants, les interdictions

produisent souvent l'effet contraire. En effet, ce qui est interdit attise leur curiosité. Ils vont alors tenter d'expérimenter par eux-mêmes et en cachette ce qu'on peut faire avec une allumette. Il est donc primordial que les enfants puissent apprendre comment se comporter avec le feu. L'enfant doit en effet pouvoir expérimenter et comprendre que le feu dégage de l'énergie.

JOUER AVEC LE FEU

Dans la plupart des cas, les enfants ne déclenchent pas un incendie de manière intentionnelle ; ils ignorent par ailleurs souvent les conséquences d'un tel incident. Un enfant en bas âge n'est pas en mesure de prévoir qu'un morceau de papier qui brûle va devenir chaud, va tomber et mettra ainsi le feu au tapis, aux rideaux ou aux habits. La conscience du danger doit d'abord se développer chez l'enfant.

Il est donc d'autant plus essentiel d'éviter toute situation où les enfants pourraient être tentés de jouer avec le feu. Gardez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants. Installez également des détecteurs de fumée – notamment dans les chambres d'enfants.

Quand des enfants causent un incendie

Il arrive encore et toujours que des enfants déclenchent des incendies. Après un drame, de nombreuses questions se posent rapidement : mon enfant est-il tenu pour responsable ? Est-il déjà capable de discernement ? Sommes-nous, en tant que parents, également tenus pour responsables ? Et enfin et surtout : qui paie les dommages ? À l'aide de deux scénarios concrets, nous vous présentons les conséquences d'un tel incendie.

Autres conseils du CIPI

- Les allume-gaz sont plus sûrs pour les enfants que les briquets.
- Placez les objets présentant un risque d'incendie (par exemple le fer à repasser, le réchaud à fondue, etc.) hors de portée des jeunes enfants.
- Ne laissez jamais les jeunes enfants seuls dans la cuisine.
- N'oubliez pas que les enfants agissent de manière imprévisible, surtout en groupe.
- Montrez aux enfants les voies d'évacuation afin qu'ils puissent réagir rapidement et correctement en cas d'urgence.
- Les liquides inflammables ne doivent jamais être laissés entre les mains des enfants.
- Soyez un exemple pour les enfants quand vous utilisez un briquet ou des allumettes.

Comment allumer correctement une allumette

- Tenir la boîte d'allumettes verticalement.
- Tenir solidement l'allumette par le bas, le plus loin possible de la tête.
- Faire glisser l'allumette sur la surface d'allumage, en effectuant toujours un mouvement qui s'éloigne du corps.
- Tenir l'allumette allumée verticalement, flamme vers le haut.
- Pour allumer la bougie, brièvement incliner l'allumette parallèlement au sol, jusqu'à ce que la mèche prenne feu, puis à nouveau redresser l'allumette verticalement.
- Souffler sur l'allumette, puis la tremper dans un verre d'eau afin d'éteindre les dernières braises.
- Avant d'utiliser des allumettes ou un briquet, veillez à ce que les cheveux soient attachés et que les enfants ne portent pas de pulls ou de chemises trop larges.

Source: bfb-cipi.ch